FICHE MÉTIER

version du 06/11/2026

Horloger (H/F)

Le domaine de l'horlogerie est aussi fascinant que complexe. Même pour les passionnés de belles montres, il n'est pas toujours aisé de maîtriser le vocabulaire spécifique qui y a trait.

Si les pièces et instruments particuliers qui caractérisent cet univers t'intéressent, le métier d'horloger s'offre à toi.

En tant qu'horloger, tu jouiras d'une formation technique très variée : tu seras à la fois électronicien et mécanicien de précision. Tu devras maîtriser un certain nombre de méthodes de travail des métaux et tu devras pouvoir manipuler des instruments d'horloger spécifiques, tels que la pincette, la machine à fileter, le tour à vis, le taraud et la lime. Tu manipuleras également le tour d'horloger et les appareils de mesure, comme le chrono-comparateur et l'oscillographe.

Il conviendra que tu assures l'entretien et la réparation des chronomètres mécaniques, électriques et électroniques et que tu sois en mesure de démonter et d'assembler des horloges et montres et d'en constater et réparer les dommages et vices. Dans des cas particuliers, tu fabriqueras toi-même des pièces de rechange.

Si tu deviens un horloger qualifié faisant preuve d'un savoir technique approfondi, connaissant les matières, y inclus les métaux précieux, les bijoux et les pierres précieuses, tu te verras offrir des opportunités professionnelles tant comme indépendant propriétaire d'un magasin spécialisé que comme collaborateur dans un atelier.

ACTIVITÉS ET TÂCHES

- Constater les défauts de fonctionnement dans les mécanismes d'horlogerie à action mécanique, électromécanique, électrique et électronique
- Démonter, vérifier, nettoyer, rhabiller, remettre en état et remplacer des pièces défaillantes

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

Horloger (H/F)

Régler des montres, chronomètres et horloges
- Remonter et lubrifier des mécanismes d'horlogerie
- Fabriquer des horloges et pièces de rechange

QUALITÉS ET PROFIL

- Disposer d'une très bonne acuité visuelle
- Avoir une bonne habileté manuelle et technique
- Être précis et concentré
- Disposer d'une patience à toute épreuve

FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le TRF (Apprentissage transfrontalier).

FORMATION TRF

La formation menant à un diplôme correspondant au DAP dans ce métier est actuellement organisée en apprentissage transfrontalier.

Les conditions d'accès minimales à la formation menant à un diplôme étranger correspondant au DAP dans ce métier dépendent des conditions d'accès définies par les différents établissements scolaires.

La formation menant à un diplôme étranger correspondant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- se déroule donc d'une part dans une entreprise au Luxembourg (formation pratique) et

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

Horloger (H/F)

- d’autre part dans un lycée technique à l’étranger (formation en milieu scolaire).

La reconnaissance du diplôme peut être demandée auprès du service de la reconnaissance des diplômes du Ministère de l’Education nationale et de la Formation professionnelle

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Horloger (H/F)

FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 992.24)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 15 juillet 2024

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 992.24)

FORMATIONS ORGANISÉES EN APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER (TRF)	
Brut:	Mensuel
1ère année:	824.45 €
2ème année:	1099.3 €
3ème année:	1374.15 €

Scanner le code QR pour voir le métier en ligne

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu